



Choix publics

Erwan Le Noan

Pap Ndiaye a-t-il raison de cibler l'école privé ?



SOUS LES TRAITS de la modération savante, Pap Ndiaye, le ministre de l'Education nationale cache peut-être un politique facétieux qui se plaît à lancer dans le débat public des propositions irritantes pour la droite, pourtant rare et modeste foyer de soutien électoral à une majorité affaiblie. Voici qu'il a donc annoncé qu'il exigerait de l'enseignement privé qu'il participe au projet d'accroître la mixité sociale dans le système éducatif français. La proposition est étonnante et révélatrice à plus d'un titre.

Elle illustre d'abord la faillite d'un modèle public qui se leurre sur le constat et promeut en conséquence des solutions absconses, voire contre-productives.

En expliquant que le secteur privé doit fournir des efforts supplémentaires, le ministre le désigne implicitement comme responsable du déficit de mixité sociale. D'ailleurs, il pointe du doigt ceux qui pratiquent « l'évitement scolaire ». Il manque toutefois à son analyse un diagnostic rigoureux : si les familles fuient le public, ce n'est pas par goût de la dépense supplémentaire (même si elle est souvent raisonnable), ni par peur des « pauvres » (l'enseignement privé accueille souvent des élèves de tous les milieux) ; c'est qu'elles estiment que l'offre du secteur étatique est de piètre qualité.

L'ironie est que cette erreur provient d'un ministre qui a indiqué que ses propres enfants sont scolarisés dans un établissement privé ! Cette friction entre ses recommandations politiques et ses choix personnels révèle une forme d'hypocrisie, qui consiste à prôner des solutions pour les autres, tout en refusant de les mettre en œuvre pour soi-même !

Déresponsabilisation. Les propos du ministre révèlent par ailleurs une habitude désormais bien ancrée de déresponsabilisation de l'Etat qui, faute de parvenir à être lui-même performant, accuse en somme le secteur privé de faire « trop bien ». Ce n'est toutefois pas en reprochant à celui-ci d'être trop attractif et en le sanctionnant pour cela que l'éducation publique s'améliorera. Pour que la mixité revienne dans l'école d'Etat, il faut que celle-ci se réforme et revalorise son offre, rénovant ses structures et révisant la gestion de son personnel. C'est un défi immense qui a la particularité originale de relever... de la compétence du ministre de l'Education nationale, pourtant bien silencieux en la matière !

Plutôt que vilipender le secteur privé, les décideurs publics devraient le soutenir pour qu'il vienne remplir une mission de prestation de service public, dans une logique partenariale. Il l'assume d'ailleurs déjà bien souvent, de façon efficace et avec la satisfaction des élus, des usagers et de l'administration. Il est dès lors regrettable que la facilité du débat public conduise à répéter l'antienne éculée et historiquement fautive selon laquelle il existerait une égalité entre service public, administration et fonction publique et une incompatibilité voire une opposition avec le secteur privé. La France est au contraire forte de nombreux services publics rendus par des entreprises privées.

Bien malgré lui certainement, Pap Ndiaye se retrouve aujourd'hui symbole d'un service public en déroute, non piloté, sous-performant, plus

prompt à dénoncer ses concurrents et caricaturer ses partenaires qu'à rechercher l'excellence pour lui-même. Cette tactique est d'autant plus regrettable qu'elle est généralement la voie assurée vers l'échec.

SANDRINE ROUDEIX

